# Aillant-sur-Milleron : un dîner-débat sur le thème de la législation funéraire

Publication : mardi 1 mars 2016 09:33

## La République du Centre, 28 février 2016

**VIE POLITIQUE** ■ Il s'est déroulé à Aillant-sur-Milleron, à l'attention des maires ruraux du Loiret

### Un dîner-débat sur le thème de la législation funéraire

***Lydiane Chapuis, maire d'Aillant-sur-Milleron, a réuni mercredi soir, dans la salle polyvalente, quatre-vingt-dix maires de communes rurales du Loiret pour un dîner-débat traitant de la législation funéraire.***

Gilles Lepelletier, président départemental de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), a ouvert le dîner-débat. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret (PS), était présent. Il est à l'origine de six lois portant sur la réforme des opérations funéraires.

**PRÉSENTATION.** Gilles Lepelletier, le président départemental de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), ouvre le dîner-débat.

Danielle Sybrestre a apporté un éclairage sur les concessions, la gestion de cendres et les installations obligatoires des communes.

Depuis le début des années 2000, la préfecture a chargé les communes de se doter d'un PCS (Plan communal de sauvegarde) et d'un Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Les maires ont mesuré la quantité de travail nécessaire à l'élaboration de ces documents et à l'organisation des exercices indispensables pour disposer d'une équipe opérationnelle dans l'évaluation des risques et la gestion des crises.

Le système informatisé, qui a été présenté en fin de réunion, résulte de la transposition à la sécurité civile du savoir-faire et des logiciels de gestion de crise développés dans le domaine militaire.

Il conduit à un outil de gestion communale simple, au coût d'acquisition modique, ne demandant ni entretien, ni abonnement. ■



Phoca PDF